



# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## UTILISATION DE MONNAIE CONTREFAITE « FAUX BILLETS »

La Sûreté du Québec désire mettre en garde les commerçants et la population concernant l'utilisation de billets de banque canadiens contrefaits par des fraudeurs.

**Afin de contrer ces fraudeurs**, nous vous invitons à vous familiariser avec les éléments de sécurité des billets et vérifiez au moins deux éléments de sécurité des billets lorsque vous les recevez. Consultez le site Internet de la Banque du Canada afin de connaître les éléments de sécurité des billets canadiens : <http://www.banqueducanada.ca/billets/prevention-de-la-contrefacon/>.

**Si vous êtes en présence d'un faux billet, évaluez d'abord la situation pour vous assurer que vous n'êtes pas en danger.**

- Refusez le billet poliment et expliquez que vous soupçonnez qu'il s'agit d'un faux.
- Demandez un autre billet (que vous vérifierez également).
- Conseillez à la personne de faire vérifier le billet suspect par le service de police local ou une institution bancaire.
- Informez le service de police local qu'on a peut-être tenté d'écouler un faux billet.
- Restez courtois : n'oubliez pas que la personne en possession du billet peut être une victime innocente qui ignore que le billet est suspect.

**Si, après une transaction, vous soupçonnez qu'on vous a remis un billet suspect :**

- Faites-le vérifier par le service de police local. S'il s'avère authentique, il vous sera remis.
- Peu importe le scénario, la police doit être informée de la possibilité que des activités de contrefaçon soient en cours dans votre collectivité. Un signalement rapide aide les policiers et les procureurs à traduire les faussaires en justice.
- Contacter votre service de police local en composant le 911.

Toute personne qui détiendrait des informations sur la mise en circulation de monnaie contrefaite est priée de communiquer avec la [Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec](#) au 1 800 659-4264.

-30-